

SYNOFF

ACTU

DÉCEMBRE
2023

**SYNERGIE
OFFICIERS**

LA LETTRE D'ACTUALITÉ
DU SYNDICAT
SYNERGIE-OFFICIERS

CONTRÔLES D'IDENTITÉ : RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

Le 6 décembre, après avoir été saisie par le Défenseur des Droits, la Cour des Comptes a publié un rapport thématique sur les contrôles d'identité. Elle évoque un cadre juridique complexe, une pratique massive et peu mesurée, des objectifs et des conditions de réalisation peu définis, un manque de transparence dans les dispositifs de signalement, une formation pratique des policiers à revoir. En conclusion, elle formule huit recommandations aux ministères de l'intérieur et de la justice, visant à prendre en compte ses observations.

Si l'on devait résumer ce rapport, cela donnerait : plus de formalisme, plus de transparence, plus de contrôle sur les contrôles. Cela prêterait à sourire si cet acte quotidien des forces de police ne donnait pas lieu à de multiples arrestations, s'il n'était pas indissociable de l'occupation de voie publique avant tout destinée à assurer la tranquillité de ses usagers, et s'il n'était pas déjà si bien encadré



Les signalements sur les contrôles d'identité qui posent problème ne représentent qu'une part infinitésimale de leur volume total.

par un droit évolutif, une jurisprudence stable de la Cour de Cassation et un contrôle permanent de l'autorité judiciaire.

Un formalisme accru reviendrait en réalité à générer une charge de travail supplémentaire aux effectifs de police déjà noyés sous les tâches indues. Une transparence supplémentaire par l'utilisation systématique des caméras piétons nécessiterait d'avoir des capacités de stockage et de traitement des données démultipliées. Quant aux signalements sur les contrôles d'identité qui posent problème, ils ne représentent qu'une part infinitésimale de leur volume et donnent lieu à enquête par l'IGPN.

SYNERGIE-OFFICIERS dénonce en réalité une volonté de limiter ces contrôles, sous couvert d'une bien-pensance qui voudrait que la police se contente de patrouiller en regardant par terre ou en l'air, sans jamais rechercher les atteintes à l'ordre public ou les auteurs d'infraction, par peur de nuire au contact police-population.



DOPC : CRÉATION DE LA 41^E COMPAGNIE D'INTERVENTION

Le 4 décembre dernier, la DOPC célébrait la création de la 41^e compagnie d'intervention sur son lieu d'implantation à Rungis (94). **SYNERGIE-OFFICIERS** tient ici à saluer l'engagement des trois nouveaux officiers de la 41^e CI !

Désormais ce sont 7 compagnies d'intervention de jour et une de nuit qui participent quotidiennement à la sécurité de tous sur l'ensemble de la plaque parisienne.
Merci à vous.

LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE : SYNERGIE-OFFICIERS DÉNONCE UN ALOURDISSEMENT DE LA PROCÉDURE PÉNALE

La loi d'orientation et de programmation du ministère de la justice a été promulguée le 20 novembre 2023. Elle vient encore alourdir la procédure pénale lors des gardes à vues, à deux titres :

- En application d'une décision rendue par le Conseil constitutionnel suite à une QPC, la présence de l'avocat est rendue obligatoire aux côtés d'une personne en garde à vue pour les opérations de prise d'empreintes digitales ou de photographies réalisées sans son consentement, avec un délai de carence de deux heures après l'avis.
- Afin de se mettre en conformité avec une directive de l'Union Européenne datant du 22 octobre 2013 concernant le choix de la personne à informer de la privation de liberté et avec laquelle communiquer, le gardé à

vue pourra désormais prévenir toute personne de son choix, sans limitation catégorielle. En résumé, il pourra prévenir son livreur de pizza s'il le souhaite.

La loi prévoit en revanche deux dispositions intéressantes :

- La possibilité d'activer à distance des appareils électroniques aux fins de géolocalisation, après accord du juge d'instruction ou du JLD selon le cadre d'enquête. Il faut toutefois noter que la captation d'image ou de son n'a pas été retenue, après une décision contraire du Conseil Constitutionnel.
- Les perquisitions, visites domiciliaires et saisies en dehors des heures légales, en droit commun, en flagrance, pourront se faire sur autorisation du JLD, pour des infractions listées (meurtre, viol...) et sous

conditions (risque imminent d'atteinte à la vie ou l'intégrité physique, risque de disparition des preuves, facilitation de l'interpellation de l'auteur ou complice).

SYNERGIE-OFFICIERS souligne que nous sommes bien loin de l'allègement de la procédure pénale, toujours annoncé, mais sans cesse repoussé. En outre, les quelques nouveautés sont bien éloignées de l'ambition initiale du texte

Un allègement de la
procédure pénale
sans cesse repoussé.

GALA DE LA 28^E PROMOTION : SYNERGIE- OFFICIERS Y ÉTAIT !



Le 2 décembre dernier, SYNERGIE-OFFICIERS était honoré de participer à la soirée de gala de la 28^{ème} promotion au Salon des miroirs à Paris et ce, en la présence de Monsieur Frédéric VEAUX, Directeur Général de la Police Nationale. Lieu décoré tel un écrin de verre empli de lumière, ce gala a été particulièrement magique. Assurément, chacun y gardera un souvenir ému.

DES NOUVELLES DE L'ENSP



Les stagiaires de la 28^e promotion ont choisi leur affectation le 22 décembre dernier, et nous les en félicitons chaleureusement !

Prochainement en stage cousin avant leur affectation en mars prochain, SYNERGIE-OFFICIERS leur souhaite une bonne intégration au sein de leur direction d'emploi et leur précise de nouveau que l'ensemble des délégués restent à leur entière disposition.

La plupart des élèves de la 29^e promotion vont, quant à eux, retrouver dès janvier les bancs de l'école pour débiter le module AT2, après plusieurs semaines de stage AT1.

Ariane, Cédrique et Pierre restent mobilisés sur le site de Cannes-Ecluse non seulement pour accompagner les élèves tout au long de leur scolarité mais aussi pour leur apporter toute l'aide et l'écoute dont ils ont besoin.

FLASH

↳ INFO



Le taux de promouvabilité pour l'avancement au grade de Commandant pour l'année 2024 vient d'être validé par la DGAFP et sera de 18.75%.



**SYNERGIE-
OFFICIERS VOUS
SOUHAITE,
AINSI QU'À VOS
PROCHES,
DE BELLES
ET JOYEUSES
FÊTES
DE FIN D'ANNÉE !**